

# LIVRY INFO

n°98, JUIN 2020

## Le mot du maire

Après deux mois d'incertitude le nouveau conseil municipal a pu être installé.

La période intermédiaire a été assumée par l'ancienne équipe, qu'elle en soit très chaleureusement remerciée.

Tous les conseillers disponibles, anciens et nouveaux, avec l'appui efficace des services communaux, ont fait en sorte que les liens avec les habitants soient maintenus.

Actuellement beaucoup de questions se posent ; par exemple :

- Quand l'ensemble de nos enfants pourra-t-il retrouver le chemin de l'école ?
- A quand la reprise des animations proposées par les associations ?
- Devons-nous toujours laisser plus de place à la voiture ?
- Sommes-nous capables de mettre en action d'autres types de mobilités ?

Je ne reprendrai pas toutes les idées développées lors du conseil municipal d'installation, vous pourrez les lire dans les prochaines pages.

Nous vous avons proposé de décider plus étroitement avec nous du devenir de notre village. Nous reviendrons dès la rentrée sur divers projets, non engagés et issus des ateliers.

Comme je vous l'ai déjà dit nous sommes les héritiers des maires successifs et de leurs équipes qui ont tous été attentifs au développement harmonieux du village, sans pour autant être passésistes.

Pendant les semaines de confinement ... et de beau temps, l'heure de promenade et le rayon d'un kilomètre ont vu les générations se croiser et se saluer dans les rues ; certains habitants ont néanmoins choisi de rester chez eux.

Et maintenant, le déconfinement :

- Permet les travaux à l'école maternelle qui dureront au mieux jusqu'à la fin de l'année 2020. Ils engendrent beaucoup de problèmes de circulation sur la place par la perte de deux tiers des stationnements sur le parking.

- Génère également un afflux sur les berges de la Seine. Permettons à chacun de s'y sentir bien dans la verdure et le calme donc sans moto ni sono !

Régis DAGRON

## Vie communale

- ✓ **Municipalité** : Conseil municipal d'installation et commissions communales
- ✓ **Gestion de crise**
- ✓ **Travaux** : Reprise des activités
- ✓ **CCAS** : SOS masques
- ✓ **Finances** : Vote du budget
- ✓ **ENS** : Stop au vandalisme !
- ✓ **Scolaire** : Un trimestre bouleversé et carte Imagine'E

## Bloc-notes

- ✓ **Agenda**
- ✓ **Feux de forêt**
- ✓ **SMITOM**

## Vie associative

- ✓ **Comité d'animation**
- ✓ **ALJEC**
- ✓ **ARVAL**
- ✓ **Talents livryens**



## ► Municipalité

**Conseil municipal d'installation**

Après plus de deux mois de prolongement de mandat et de gestion de la crise sanitaire, Dominique Gervais, maire depuis 2016, passe le flambeau à Régis Dagron et aux élus de la liste Bien vivre ENSEMBLE à Livry. Le conseil municipal réuni le 25 mai 2020 a élu à l'unanimité son maire et ses adjoints. Voici les discours qui ont ponctué ce conseil.

**Dominique Gervais :**

*Nous voici enfin réunis, dans des conditions particulières, pour l'installation du conseil municipal 2020/2026.*

*Ces 2 mois de crise sanitaire ont été difficiles à organiser et je tiens tout d'abord à remercier les anciens élus, une équipe pour Livry, avec laquelle j'ai travaillé avec plaisir, non seulement au cours de ces 2 mois, mais durant tout ce mandat.*

*Merci aussi à vous, les nouveaux élus, le personnel administratif, technique et scolaire de la commune pour votre travail et votre disponibilité afin de gérer ces tâches nouvelles que nous nous devons d'assumer et qui ne sont d'ailleurs pas terminées.*

*Merci en particulier à Régis Dagron et à Isabelle Naura avec qui, chaque matin, nous avons échangé, travaillé et décidé, souvent dans l'urgence, pour traiter au mieux cette crise sanitaire.*

*Celle-ci nous a montré notre capacité de réaction et d'entraide collective. Elle nous a bien souvent éprouvés mais nous en sortons grandis, j'en suis convaincu.*

*Maintenant, pour vous, nouveaux élus,*

*je vous adresse mes félicitations pour cet engagement présent et à venir au service de nos habitants.*

*A ce jour, certains gros dossiers ont été lancés voire démarrés, et d'autres vont l'être dans les prochains mois. Vous les connaissez comme vous connaissez nos obligations en matière d'habitat.*

*Et puis vous aurez à cœur de réfléchir et de décider à d'autres projets pour ces 6 années de mandat. Le temps passe vite et j'ai pu constater, au cours de 24 ans de mandat municipal, que le délai qui s'écoule entre la réflexion, la décision et sa réalisation dépasse souvent nos espérances.*

*Ces projets, que vous déciderez collectivement, devront se faire en*

*concertation avec les habitants comme vous vous y êtes engagés, ce qui n'est pas le plus facile.*

*Au cours de ces 4 années en tant que Maire, ayant pris la suite de Michel Le Maout, je me suis appliqué en toutes circonstances à décider et organiser en privilégiant l'échange, l'écoute, le dialogue et le travail en équipe.*

*Cette expérience au service de la commune a été pour moi enrichissante et je remercie toutes celles et ceux avec qui j'ai pu échanger et travailler.*

*Je vous souhaite, comme disent les marins, « bon vent » à toutes et à tous.*

Merci



La retransmission en direct à l'extérieur pour respecter la distanciation a été organisée par Philippe Lepage assisté d'Yvan Kriz et de Michel Devos.

**Régis Dagron :**

*Le constat s'impose, nous vivons un moment exceptionnel tant les crises combinées qui nous frappent sont violentes et rendent l'avenir incertain.*

*Il faut néanmoins commencer par se réjouir de la solidarité qui s'est exprimée au travers de mille petites actions.*

*Comment ne pas partager l'essence du texte d'Isabelle Autissier, présidente de WWF France :*

*"Le monde d'avant ne peut pas être rayé d'un trait de plume, mais il est important que les premiers signes de cette renaissance aillent dans le bon sens : moins d'impact sur la planète, plus de justice sociale."*

*Comment sera le jour d'après ?  
L'espérer ne suffira pas.*

*Comment allons-nous ensemble en créer les conditions, le construire, le faire vivre ? C'est la tâche qui s'impose à chacun.*



Alain Arnulf, Marie-France Didier, Christophe Simon, Régis Dagon, Esther Decante et Jean-Michel Domenech.

Je vous remercie de votre confiance, la retraite était prévue, mais les conseillers sortants m'ont demandé de poursuivre au moins pour une moitié de mandat afin de lancer les projets portés au nom du conseil municipal pour le développement harmonieux de notre commune.

Je pense aujourd'hui à des personnes qui ont participé au devenir de Livry. Ce n'est pas pour rien que certaines réalisations portent leurs noms.

Gaston Magat, homme de conviction dont l'engagement associatif et politique fait, entre autres, que l'ALJEC ne serait pas ce qu'elle est devenue sans son énergie.

Marie-France Laatar par son action envers tout ce qui touche à l'enfance avec la création, en particulier, de l'association des Petits Minots.

Daniel Hénaut, trop tôt disparu, maire de Livry de 2001 à 2007, qui porta (outre son nœud papillon) la mise en œuvre du successeur du POS, le PLU, mais aussi la réalisation des Planons et du restaurant scolaire.

Sans oublier les maires successifs que j'ai côtoyés, notre maire honoraire Michel Blanchouin, Claude Forthomme entre deux mandats de Michel.

Puis j'ai siégé avec Daniel Hénaut, Michel Le Maoult et Dominique Gervais que je remercie pour la confiance qu'ils m'ont témoignée et avec lesquels j'ai beaucoup appris en manière de faire et en manière d'être.

En plus de leur fonction ils se sont tous investis pleinement dans la vie associative de Livry.

A l'issue de ce mandat tous les conseillers ont fait du rab et quel rab !

L'organisation par le CCAS de la collecte de tissus et d'élastiques puis la confection bénévole et locale de masques. Sans oublier l'organisation de la distribution aux habitants.

Le confinement a permis à certains de découvrir ou redécouvrir nos excellents commerces de proximité.

L'assouplissement a vu des familles, des groupes de copains profiter de l'Espace Naturel Sensible, dans le respect des autres. Lors de la constitution de la future équipe certains conseillers ont décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Je pense particulièrement, permettez-moi de ne citer que leurs prénoms au vu de la relation amicale tissée au cours de ces années,

Annie, Françoise et Françoise, Nathalie, Jeannine, Clémentine.

Mais aussi quelques hommes, Didier, Michel et Michel ; Philippe et Olivier que les circonstances de la vie ont éloignés.

Et pour clore cette liste bien sûr notre maire, Dominique.

Au cours de ce mandat se terminant aujourd'hui, de nombreuses lois sont venues compléter l'arsenal existant, rendant chaque jour plus complexe l'exercice municipal.

Nous voilà engagés pour 6 années, ça

**" Nous avons la volonté de construire avec tous les Livryens le devenir de notre commune "**

commence fort avec cette période agitée par un virus perturbateur. Notons qu'à Livry nous avons été globalement peu touchés.

Beaucoup de travail nous attend, les deux mandatures précédentes ont permis d'envisager un développement pour notre village tout en lui gardant son caractère.

Certains projets font beaucoup parler, pourtant il manque un million de logements en Ile de France, pour permettre à tous de vivre, comme nous, dans un logement digne, confortable, d'un coût abordable et dans un cadre où combien agréable.

Rappelons que la moitié des nouveaux logements sur notre commune construits entre 1960 et 2018 ont été réalisés dans le cadre de la location ou de l'accession sociale.

Les maires successifs et leurs équipes ont tous été attentifs au développement harmonieux du village.

Merci à eux. Nous en sommes aujourd'hui les héritiers.

Nous avons été élus avec la volonté de mener à bien, en liaison étroite avec les habitants, les projets qui feront le Livry de demain.

Nous ne partons pas de rien, le socle est existant, le scolaire, le social, les finances ainsi que notre PLU conçu et construit dans le respect de la qualité de vie des habitants.

Des travaux en partie subventionnés par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglo c'est-à-dire la redistribution de l'argent public de nos impôts.

L'aménagement de la maternelle a débuté et devrait permettre une rentrée de septembre dans une école rénovée, même si l'extension ne sera pas terminée.

Puis viendra l'agrandissement du restaurant scolaire.

De nouveaux logements sont en construction rue de la Rochette et avenue de la Gare. D'autres projets de logements sont dans les tuyaux (Four à Chaux, Pierrottes ...)

Certains travaux deviennent urgents, nos routes, nos trottoirs, nous en reparlerons. Ils seront mis en œuvre en fonction du devenir incertain des possibilités financières de la commune.

Notre conseil va maintenant élire ses adjoints et se mettre au travail.

L'agenda est chargé.

Notre équipe s'appelle "Bien vivre ENSEMBLE à Livry" :

C'est en concertation avec vous, les habitants, que nous avons la volonté de construire avec tous le devenir de notre commune.

Merci de votre écoute.

## ► Municipalité

**Que sont les commissions communales ?**

Les commissions communales ont pour vocation de réaliser un travail préparatoire aux différentes questions débattues en conseil municipal, elles sont force de proposition sur de nombreux sujets et mènent un travail de fond sur les dossiers. Les membres de chaque commission sont désignés lors d'un conseil municipal.

	Commissions communales	Thématiques généralement traitées
	Affaires sociales	Travailler en étroite collaboration avec le CCAS, traiter les questions en rapport avec les seniors, la petite enfance, le handicap, la lutte contre les exclusions ...
	Culture, communication, associations, animations	Développer l'offre culturelle, réaliser les différents supports de communication et mettre à jour le site internet, organiser des animations communales, soutenir les associations dans leurs actions...
	Finances	Elaborer annuellement la politique budgétaire de la commune, rechercher des différentes sources de financement ...
	Scolaire	Traiter les questions en rapport avec l'éducation et la jeunesse, assurer des temps périscolaires de qualité, participer aux conseils d'école, veiller à la qualité de vie dans les écoles...
	Travaux, cadre de vie, sécurité	Préparer et suivre un programme général des travaux importants, veiller à la qualité du cadre de vie, lancer et suivre des études nécessaires au programme, traiter les questions de sécurité des biens et des personnes...
	Urbanisme et environnement	Traiter les dossiers en rapport avec le développement urbain et durable, veiller à la préservation de l'environnement, gérer les questions en rapport avec le PLU ...
	Attribution des logements conventionnés	Proposer plusieurs dossiers de demande de logements aux bailleurs gérant des logements sociaux sur la commune, attribuer les logements conventionnés communaux.
	Jury des maisons fleuries ou décorées	Proposer le fleurissement de la commune, accompagner le jury des villages fleuris pour la visite de Livry.

**Autres commissions :**

La commission d'appel d'offres est composée quant à elle de membres à voix délibérative qui sont issus du conseil municipal. Elle a entre autres pour rôles d'examiner les candidatures et les offres, choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, déclarer l'appel d'offre infructueux...

Le conseil d'administration du CCAS ( Centre Communal d'Action Sociale) est composé de membres élus par le conseil municipal et de membres nommés par le maire. Ceux-ci doivent être qualifiés dans le domaine social comme les représentants des associations familiales, des handicapés, des personnes âgées, de l'insertion et la lutte contre l'exclusion ... Le CCAS est responsable de l'aide sociale extralégale ou facultative allouée par les communes.

**Les délégations dans des organismes extérieurs :**

- Foyer Résidence pour Personnes âgées La Chesnaie : participation au conseil d'administration.
- SDESM : Le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne.
- Syndicat mixte des 4 Vallées de la Brie : gestion du ru de la Noue traversant une partie de notre commune.
- Association ASSADRM : association gérant les soins et services à domicile intervenant sur notre commune.
- Association RIVAGE : association d'accompagnement des

personnes en fin de vie, en grande souffrance, des personnes âgées, Alzheimer, en réanimation.

- Comité National d'Action Sociale : offre une action sociale aux personnel des collectivités territoriales.

- Comité des Œuvres Sociales : Le COS est un organisme social interne à une collectivité, permettant à ses agents d'accéder à une amélioration des conditions d'existence, notamment via des prestations à caractère social, culturel ou de loisir.

- Correspondant Défense : relais d'information sur les questions de défense auprès du conseil municipal et des habitants.

## ► Municipalité

### Quels sont les rôles de chacun ?



**Maire**

Elu à la CAMVS

**Régis Dagron**

Président des commissions d'appel d'offre et d'attribution des logements conventionnés



**1er adjoint en charge des affaires sociales**

**Christophe Simon**

Commission des affaires sociales et CCAS  
Autres commissions : attribution des logements conventionnés, finances, appel d'offres



**2ème adjointe en charge de la culture, la communication, les associations Suppléante CAMVS**

**Esther Decante**

Commission culture et communication  
Autres commissions : finances, affaires scolaires, appel d'offres



**3ème adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement**

**Alain Arnulf**

Commission urbanisme et environnement  
Autres commissions : appel d'offres, travaux et SDESM



**4ème adjointe en charge des finances**

**Marie-France Didier**

Commission finances  
Autres commissions : urbanisme, affaires sociales



**5ème adjoint en charge des travaux et du cadre de vie**

**Jean-Michel Domenech**

Commission travaux et cadre de vie  
Autre commission : finances  
Correspondant défense  
Autres : SDESM



**Délégué en charge des affaires scolaires**

**Hervé Ducat**

Commission des affaires scolaires  
Autre commission : travaux



**Conseillère municipale**

**Caroline Guieba**

Commission scolaire



**Conseillère municipale**

**Nadia Bechikhi**

Commissions affaires sociales, CCAS, finances, attribution logements conventionnés



**Conseiller municipal**

**Christian Mari**

Commissions finances, urbanisme et environnement



**Conseiller municipal**

**Jean-Pierre Borderieux**

Commissions urbanisme, affaires sociales, CCAS, travaux, attribution logements conventionnés, maisons fleuries  
Autres : SDESM



Conseillère municipale

**Jocelyne Marchand**

Commissions affaires sociales, CCAS, finances, logement conventionnés, maisons fleuries  
autres : ASSADRM, Rivage



Conseiller municipal

**Lucien Sokpoli**

Commissions communication, travaux et cadre de vie



Conseillère municipale

**Valérie Empis**

Commissions affaires sociales, communication



Conseiller municipal

**Franck Delaporte**

Commission urbanisme et environnement



Conseillère municipale

**Catherine Ducastel**

Commissions communication, affaires scolaires, urbanisme, travaux



Conseillère municipale

**Claire Duffo**

Commission affaires sociales



Conseillère municipale

**Emily Thibot**

Commissions affaires sociales, communication, affaires scolaire, attribution logements conventionnés, maisons fleuries



Conseiller municipal

**Sébastien Boulangez**

Commission attribution logements conventionnés



Suppléant

**Thomas Clément**

## ► Civisme

### Un grand merci

Ce virus a bouleversé nos habitudes et nous avons dû nous éloigner les uns des autres, ne plus se serrer la main, ne plus se croiser de trop près. Nous avons tous remarqué combien les Livryens avaient respecté les consignes surtout devant les commerces. Et même si parfois l'attente fut longue devant les Délices de Livry ou la boucherie, nous avons su rester bienveillants et garder nos distances. Merci aussi à nos commerçants qui se sont organisés pour rester ouverts et nous servir au mieux et dans des conditions sanitaires rassurantes.



## ► Gestion de crise

### A situation exceptionnelle, actions inédites !

La période de confinement a été un moment difficile pour tous. Comment prendre soin des Livryens alors qu'il fallait limiter nos déplacements et nos contacts ? Comment communiquer efficacement avec tous ?

Pour permettre aux enfants de travailler chez eux, le service scolaire a proposé la mise à disposition des photocopies des documents pour les familles ne pouvant pas les imprimer à domicile. Les enfants ont aussi pu montrer leur talent et soutenir les personnels soignants, les personnes âgées confinées en réalisant des dessins exposés sur les grilles de la mairie.



Cette période a aussi été difficile à supporter pour tous, c'est pourquoi une cellule de soutien psychologique anonyme et gratuite a pu être mise en place par la municipalité en partenariat avec une psychologue exerçant à Livry.

Les ATSEM de l'école maternelle ont réalisé des masques pour tous les enfants scolarisés à Livry ainsi que pour le personnel communal et les enseignants. Ces masques ont été apportés à domicile par une élue de la commune, ils ont remporté un vif succès.

Du côté de la mairie, même si l'accès au public était limité, les services ont continué à fonctionner de façon efficace, les informations et directives étant traitées quotidiennement.

Pour la communication tous les moyens à notre disposition ont été mis en oeuvre :

- le site internet et sa newsletter (si vous y êtes inscrit),
- le panneau électronique couplé à l'application CityWall (à installer sur portable et tablette),
- les "flash infos" version papier dans les commerces ou boîte à lettre (les premiers numéros n'ont pas pu être distribués pour respecter les règles de confinement).

Anciens et nouveaux élus ont uni leurs forces pour réaliser la distribution à domicile des masques de la CAMVS et du

Département à partir du 8 mai. Un grand merci pour l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé.

Depuis le début du déconfinement les services ont repris leur activité de façon quasi normale. Les services techniques s'emploient à rattraper le retard d'entretien mais la végétation va bon train en cette période ! Du côté des écoles, les personnels du service périscolaire et les ATSEM sont à leur poste, permettant ainsi une réouverture des écoles dans de bonnes conditions.

E. D.



Livraison par Louis Vogel président de la CAMVS, de plus de 2000 masques.

## ► Citoyenneté

### Les réserves de sang sont au plus bas !

Le confinement a réduit le nombre de collecte bien que les besoins soient toujours là.

Le 28 mars dernier, a eu lieu une collecte à la Maison des Associations de Vaux-le-Pénil, 96 personnes avaient pris rendez-vous et ont ainsi permis de collecter 96 poches contre 69 personnes le 23 mai. Un grand merci aux donneurs.

Ceci étant les besoins sont constants, alors l'EFS a mis en place sur les collectes les mesures barrières et de distanciation, avec port de masque fourni et obligatoire pour tous et une prise de

rendez-vous au préalable de la visite. **Alors venez en sécurité !**

Même masqué, le personnel de l'EFS et les bénévoles restent mobilisés et ont à cœur d'accueillir les donneurs dans les meilleures conditions et de conserver l'ambiance chaleureuse des collectes. **Alors venez donner !**

**C'est simple comme prendre un RDV sur :**

[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte)  
ou par téléphone au 0 800 109 900

**Puis vous vous rendez à :**

La maison du don de Melun,  
Santépôle de Seine-et-Marne  
270 avenue Marc Jacquet - Niveau -1,  
77000 Melun

ou aux collectes de secteur les :  
- 27 juin à l'espace St Jean à Melun  
- 1er août à la Maison des Associations de Vaux le Pénil



## ► Communication

### Application CityWall

Le panneau électronique installé sur la place est associé à une application téléchargeable nommée CITYWALL et disponible sur App Store ou Google Play. Une fois installée il suffit de choisir Livry-sur-Seine comme commune.

Ainsi toutes les informations et alertes présentes sur le panneau apparaîtront directement sur l'application !

Une façon moderne et simple de rester connecté avec l'actualité.



## ► Travaux

## Reprise de l'activité



## Canalisation rue de Vaux

De gros travaux de réparation d'une canalisation d'assainissement ont été nécessaires fin mai dans la rue de Vaux. La circulation interrompue a obligé les véhicules à contourner le chantier par le bas et le haut du village.

Les difficultés techniques rencontrées sur le terrain ont rallongé la durée des travaux initialement prévue.

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine qui gère le réseau d'assainissement a dû procéder en urgence à la réparation de la partie endommagée de la canalisation rue de Vaux. Lors des fortes pluies de mi-mai, un riverain s'est retrouvé plusieurs fois inondé et a passé une nuit blanche pour surveiller avec l'aide du prestataire VEOLIA.

## Mise en place de chantiers

Les prochains mois verront débiter plusieurs chantiers importants. A l'angle de la rue des Chanois et de l'avenue de la gare et rue de La Rochette, les petits collectifs des Foyers de Seine-et-Marne sont enfin en route. Soyez vigilants à proximité de l'entrée de ces chantiers, merci de respecter la vitesse autorisée.

Pour l'école maternelle, vous aurez constaté que les travaux d'agrandissement et de réaménagements intérieurs ont enfin pu démarrer, une partie du parking de l'église est donc réservée à l'installation du chantier et aux livraisons de matériel.



Après un retard suite à l'épidémie de Covid-19, les travaux de l'extension de l'école maternelle ont démarré mi-mai.

## ► CCAS

## SOS masques, merci aux bénévoles

Le centre communal d'action sociale a beaucoup œuvré pour soutenir les Livryens pendant la crise sanitaire : appel aux personnes vulnérables, aide aux courses de première nécessité, coordination de l'opération SOS masques... Une quinzaine de couturières se sont mobilisées pour réaliser des masques grâce aux très nombreux dons de tissus des habitants et à l'achat d'élastique par la commune. Plus de 300 masques de protection ont ainsi été cousus puis en partie distribués par le personnel communal prioritairement aux actifs

devant utiliser les transports en commun. Un grand merci à tous pour votre mobilisation.



## PLAN CANICULE

Le plan canicule 2020 est en vigueur du 1er juin au 15 septembre, il permet aux services de la mairie d'apporter un soutien aux personnes inscrites sur le registre en cas d'épisode caniculaire.

Nous invitons donc les personnes de 65 ans et plus, les personnes à mobilité réduite, les personnes en longue maladie ou reconnues inaptées au travail à remplir le formulaire joint et à le transmettre au CCAS le plus rapidement possible.

En cas de déclenchement du plan canicule vous serez aussitôt contacté.

## ► Finances

### Le budget municipal

Comme chaque année, avant la fin du premier trimestre, les communes doivent avoir pris des décisions quant à leurs orientations budgétaires. Après préparation en commission finances, discussions entre élus, débat en bureau municipal, le 11 mars 2020, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le compte administratif 2019 et a voté le budget prévisionnel 2020.

En 2019, les recettes réelles de fonctionnement s'élevant à 1 388 434 € se sont réparties selon le diagramme ci-

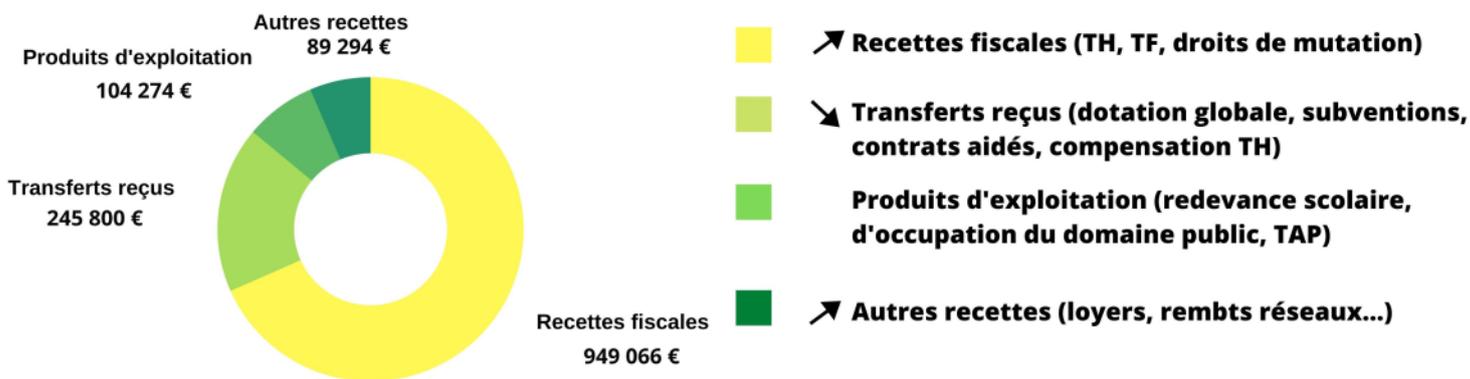
dessous.

Nos recettes réelles de fonctionnement ont de nouveau subi une baisse de 7764 € des transferts reçus, ainsi qu'une augmentation de certains prélèvements dont le SRU qui sanctionne notre déficit en logements conventionnés.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 M 212 € et les dépenses en investissement à 407 050 €.

Les reports d'excédent financier, d'une année sur l'autre, permettent de vérifier la capacité d'autofinancement d'une

commune, de préserver son fonds de roulement et facilitent ses besoins d'emprunt lors de projets d'investissements. Dix ans après l'acquisition du Fief, les gros travaux de réhabilitation sont terminés et nous clôturons néanmoins cette année avec un bon report en fonctionnement ; mais exceptionnellement également en investissement pour 73 535 €, grâce aux diverses subventions de l'Etat, du Conseil Régional, du Département et le remboursement de TVA pour nos travaux.



### Le budget 2020

Le budget prévisionnel 2020 a été proposé sur la base de 2 172 533 € en section de fonctionnement et 1 698 148 € en section d'investissement. En 2020, les investissements prioritaires sont entre autres l'extension de l'école maternelle, la poursuite du changement de l'éclairage public, des réparations importantes sur l'église...

Politique sociale : la commune a reconduit sa subvention de 20 000 € en faveur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cette aide permet, entre autres, de participer au maintien à

domicile de nos anciens ou des personnes en situation de handicap, mais aussi de les inviter à des moments de convivialité, sortie, repas de fin d'année, atelier d'initiation à l'informatique, et de faire face aux demandes d'aide en faveur des personnes les plus en difficultés...

Les subventions : la commune poursuit son soutien aux associations et a répondu favorablement à leurs demandes. Des crédits à hauteur de 27 301€ ont ainsi été votés. Ces sommes viennent aider les associations participant à leurs frais de fonctionnement et complètent l'aide logistique apportée par la commune, lors de manifestations ou en mettant à disposition de locaux communaux.

Fiscalité : malgré la baisse (plus légère) des dotations versées par l'Etat, les élus ont fait de nouveau le choix cette année de n'appliquer qu'une faible augmentation de la fiscalité 2020, identique depuis 2017, soit + 0,6 % sur la taxe foncière sur les propriétés bâties, fixant son taux à 17,33%. Cette année, les communes ne pouvaient pas toucher au taux de la taxe d'habitation. En effet, depuis 2018, l'Etat a mis en place la suppression progressive de cette taxe. En 2020, 80 % de la population n'aura plus de taxe d'habitation à payer sur son logement principal. Pour les 20 % restants, la suppression sera progressive jusqu'en 2023.

F. G.

### Exemples d'investissement pour 2020 :



#### GROS TRAVAUX 538 600 €

Extension de l'école maternelle



#### EQUIPEMENTS 42 450 €

Matériels numériques pour les écoles, ordinateurs mairie, matériel services techniques ...



#### BATIMENTS 82 100 €

Toiture et plafond église, volets roulants salle Dumaine, remplacement menuiseries maisonnette du Fief...



#### CADRE DE VIE 72 270 €

Accessibilité église, pharmacie, poursuite changement éclairage public aux LED, poubelles ...

#### BUDGET SERVICE DE L'EAU

Les articles 64 et 66 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) ont attribué, à titre obligatoire, les compétences eau et assainissement aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération à compter du 1er janvier 2020.

## ► ENS

**Stop au vandalisme !**

L'espace naturel sensible (ENS) est un lieu dédié à la préservation de la nature, la faune et la flore y sont d'une remarquable diversité. Le site de l'embarcadère en bord de Seine est un élément unique dans notre région et de nombreux promeneurs adorent y déambuler.

Hélas, avec le retour des beaux jours ce lieu est le théâtre de dégradations et d'incivilités : camping sauvage, rodéo en moto cross, baignade dans la Seine, consommation d'alcool et abandon des bouteilles, feux entretenus par le mobilier environnant ... tout ceci est inadmissible !

Aujourd'hui les communes de Livry, Chartrettes et La Rochette décident de dire stop aux nuisances. Avec l'aide du département de Seine-et-Marne, nous cherchons des solutions pour faire cesser ces nuisances qui dégradent un lieu paisible et consacré à la protection de la nature.



L'embarcadère tagué l'été dernier, photo A. Kriz

*Le conseil municipal*

## ► Scolaire

**Le récit d'un trimestre bouleversé****Un début d'année très calme**

La météo était plutôt clémente et a permis aux petits écoliers de profiter pleinement des parcs tant pour les récréations que la pause méridienne.

En février durant la garderie du soir, le carnaval s'est préparé dans la joie et la bonne humeur, avec plumes, beaucoup de plumes cette année.

**Et tout s'est arrêté...**

Le lundi 16 mars, les écoles se sont fermées, les enfants ont disparu du paysage. Plus aucune activité, plus un bruit.

Dans un premier temps, le personnel en a profité pour nettoyer et ranger l'école maternelle, le restaurant scolaire. Et

début avril, Doné, Leïla et Malika ont commencé à coudre des masques pour les enfants. A ce moment-là, personne ne savait encore ce qui serait décidé : masque ou pas masque ?

Plus les jours passaient, plus le stock devenait important, masques fleuris, masques écossais, masques colorés ... il y en avait de toutes sortes.

Pendant ce temps, les petits écoliers confinés suivaient une classe virtuelle, les enseignants ont assuré et assurent toujours une continuité pédagogique, pour entretenir les connaissances déjà acquises par les élèves tout en permettant l'apprentissage de nouveaux savoirs.

Les parents récupéraient les leçons et devoirs sur leur boîte mail ou sur le site « Educartable ».

Dès le 26 mars la commune a mis en place le service « SOS devoirs » pour les familles qui n'avaient pas d'imprimante. Après transmission d'un mail au service scolaire les documents sont imprimés et déposés dans une enveloppe au nom de l'enfant à l'entrée de la mairie. Le principe est simple et sans contact, il fonctionne toujours les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Début avril, le service scolaire a proposé aux enfants qui le souhaitaient une action « Solidarité dessins ». Les

vacances scolaires approchaient et les petits Livryens étaient toujours confinés, ils ont été invités à faire appel à leur imagination et leur créativité pour transmettre des messages ou tout simplement en faisant un dessin aux personnels soignants, pompiers, livreurs, éboueurs et bien d'autres encore ...

Ces messages et dessins ont été accrochés sur les grilles de la mairie et transmis à l'hôpital de Melun, aux personnes âgées de Livry, aux Sœurs Dominicaines du Clos Notre-Dame et aux personnes âgées du Foyer Résidence La Chesnaie.



Remerciements de Ethan Kohn, élève de CP

Arrive le mois de mai et le déconfinement tant attendu !

## Pour repartir en mode chamboule-tout !

Après de nombreux échanges avec les directrices d'école, le conseil municipal a décidé de ré-ouvrir les deux écoles du village. Ceci étant, le protocole sanitaire à mettre en place est très strict. De petits groupes d'enfants doivent être constitués et seront figés jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ces groupes ne doivent en aucun cas se côtoyer, se mélanger.

D'où l'utilisation de 4 portails pour gérer les entrées et sorties des écoliers. Une signalétique est mise en place dans les écoles mais aussi dans les cours de récréation pour organiser les circulations des groupes. Des plannings sont créés pour définir dans quel ordre les groupes iront en récréation ou aux toilettes.



Classe réorganisée par le protocole sanitaire

Dans ce contexte particulièrement contraint et compte tenu du personnel en poste, la commune a remis en service uniquement la gestion de la pause méridienne et de la garderie du soir.

Durant le mois de mai, les familles ont fourni un panier repas et à compter du mois de juin le service de restauration scolaire s'est remis en route en version « déconfinement partiel ». Il est proposé aux enfants des plateaux repas froids qui sont pris sur site. La majoration du coût de cette formule de repas, estimée à 500 €, est entièrement prise en charge par la commune.

Compte tenu du nombre de masques fabriqués, chacun des petits écoliers a pu recevoir dans sa boîte aux lettres un masque. Cette livraison à domicile organisée sur 2 week-end a été assurée par 4 jeunes lycéens du village, Rayan, Lucas, Alexis et Julien que nous remercions d'avoir sillonné en vélo les rues à la recherche des noms sur boîtes aux lettres, mission ardue parfois !

Le déconfinement c'est aussi le démarrage des travaux de l'école maternelle. Outre le fait que le parking a perdu les 2/3 de sa capacité de



stationnement, l'école a dû être vidée. C'est ainsi que durant le week-end de la Pentecôte, le personnel des services techniques a procédé au déménagement du mobilier de l'école pour que dès le 2 juin, les 2 groupes d'enfants scolarisés, les enseignantes et les ATSEM puissent intégrer l'école élémentaire jusque début juillet.



Les gros travaux intérieurs qui consistent à déplacer les sanitaires et le bureau de direction, agrandir le dortoir, réaliser un traitement acoustique et rénover le système d'éclairage des classes, créer une ventilation mécanique double flux, réaménager la tisanerie seront ainsi livrés pour la rentrée de septembre.

La rentrée se prépare dès le mois de juin. Cette année, la formule change, les inscriptions à l'école élémentaire se déroulent en mairie et il n'y aura pas de visite des écoles.

Par contre, élèves de CM2 rassurez-vous, la traditionnelle remise des dictionnaires aura bien lieu en fin d'année scolaire.

C. G.

## Un protocole sanitaire jugé inapplicable par certains, pesant, trop strict, quelques extraits :

Le protocole sanitaire mis à disposition des collectivités précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement. Celui-ci repose sur 5 fondamentaux :

- le maintien de la distanciation physique
- l'application des gestes barrières
- la limitation du brassage des élèves
- le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- la formation, l'information et la communication

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ à l'école.

Le maintien de la distanciation sociale doit se décliner dans tous les contextes et tous les espaces (arrivées et abords de l'école, récréation, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, ...)

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout et par tout le monde.

Le lavage de toutes les parties des mains à l'eau et au savon pendant au moins 30 secondes est suivi d'un séchage soigneux avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre. A défaut, l'usage d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée.

Le lavage des mains doit être réalisé à minima :

- à l'arrivée dans l'école,
- avant de rentrer en classe, notamment après les récréations
- avant et après chaque repas,
- avant d'aller aux toilettes et après y être allé,
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué,
- le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons ... doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation.

Les travaux ont commencé, l'école est méconnaissable.



## ► Carte Imagine'R



Lors du Conseil municipal du 5 juin dernier, il a été voté la reconduction de la participation de la commune à cette carte de transport pour les collégiens et les lycéens livryens des établissements publics ou privés sous contrat.

**La commune participera à hauteur de 50% du reste à charge des cartes des collégiens hors frais de dossier et à hauteur de 50 € par carte des lycéens.**

Pour les collégiens, la participation départementale ramène le prix de la carte à 75 €, après une première subvention et une demande complémentaire de 25 € devra être faite en début d'année 2021 par les familles sur un site dédié.

Concrètement, lors du dépôt du

dossier il conviendra que chaque demandeur s'acquitte de la somme de 62 € qui correspond à :

37 € de coût résiduel de la carte après déduction de la première subvention départementale et celle de Livry, plus les 25 € d'aide complémentaire du département qui seront remboursés en 2021.

Il convient de déduire la prise en charge communale lors du dépôt des dossiers, il ne pourra pas y avoir de régularisation postérieure.

**Ces dossiers devront être impérativement déposés à l'agence Transdev située mail Gaillardon à Melun.**

Pour toute information, vous pouvez contacter la mairie.

## ► Information Chasse

Un arrêté préfectoral du 23 mars 2020 autorise la société de chasse de Livry à mettre en place un garde-chasse particulier sur les parcelles louées à la commune.

Sa mission est de constater tous délits et contraventions dans le domaine de la chasse prévue au Code de l'environnement qui portent préjudice au droit de chasse de la société de chasse de Livry-sur-Seine.

Cette mission a déjà été occupée par le passé sur notre commune, elle nécessite d'obtenir l'agrément de la préfecture et de prêter serment devant le tribunal d'instance.

## ► Agenda



Si la situation sanitaire le permet :

### Août

Le 28 : Cinéma en plein air, parc du Fief à 20h

### Septembre

Le 6 : Forum des associations de 9h30 à 13h30, salle Dumaine ou en extérieur.

Le 20 : Bric à brac du comité d'animation, sur la place

Le 26 : Livry en fête de 14 h à 18 h, parc du Fief

### Octobre

Le 3 : Repas des vendanges par l'ARVAL



Une commémoration du 8 mai 2020 en très petit comité pour raison de confinement.

## ► Prévention

### Feux de forêt : préservons la forêt et les espaces naturels grâce aux bons comportements !

Après plusieurs semaines passées chez soi, l'envie de profiter du grand air est forte. Dans toute la France, il est essentiel de respecter certains bons comportements afin d'éviter tout départ de feu, que ce soit en forêt ou près de zones de nature comme les friches, les champs, les landes, les bords de route... Avec les conditions météorologiques de ces derniers mois, les sols et la végétation sont très secs. Les espaces naturels pourraient s'enflammer rapidement. Pour limiter le risque, il convient d'adopter de bons gestes : ne faites pas de barbecue et ne jetez pas de mégots aux abords de zones de nature, ne stockez pas de combustibles près des habitations. En cas

d'incendie, appelez les pompiers (18) ou les urgences (112 ou le 114 destiné aux sourds et aux malentendants) et restez bien dans votre maison. La préfecture met également à disposition des informations via son site ou un répondeur. Rappelons que plusieurs dizaines d'hectares de forêt ont déjà été incendiés en ce début de printemps, dans la zone à risque habituelle comme dans les Alpes-Maritimes (32 ha le 9 avril 2020) ou les Bouches-du-Rhône (98 ha le 9 avril 2020) mais aussi dans des départements historiquement moins exposés comme en Charente (36 ha le 10 avril 2020), Haute-Loire (15 ha le 15 avril 2020), Sarthe (10 ha le 23 avril 2020), Vosges et Moselle (10 ha le 24 avril 2020).

Plus d'informations : [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)



## ► SMITOM

### COVID-19 : stop aux incivilités !



Pour des raisons sanitaires, afin d'éviter la propagation du virus et protéger les agents de collecte et de traitement des déchets, des gestes simples sont à adopter pour votre équipement de protection.

Vos masques et gants sont à déposer dans un sac poubelle, dans votre bac à ordures ménagères, et en aucun cas dans la nature ou dans votre bac jaune de tri. En plus d'exposer le personnel de la chaîne de tri à des risques sanitaires, les masques ne sont en aucun cas recyclables.

Jeter les masques et gants par terre est un délit puni par la loi. Il s'agit d'un

dépôt sauvage : les masques et gants ne sont pas biodégradables et mettront plus de 400 ans à s'éliminer dans la nature.

Qu'en est-il des déchets contaminés ?

Jetez les mouchoirs, masques, gants et textiles sanitaires usagés dans un premier sac poubelle en plastique soigneusement fermé hermétiquement et vidé de son air. Ce sac doit être conservé 24 heures avant d'être placé dans un second sac plastique, puis jeté dans votre bac à ordures ménagères.

Protégeons nos agents de collecte, protégeons notre environnement !

Plus d'informations sur [lombric.com](http://lombric.com)

## ► Comité d'animation En mode confinement

Début d'année compliqué pour le Comité d'animation, et il est à craindre que cela dure encore un certain temps...

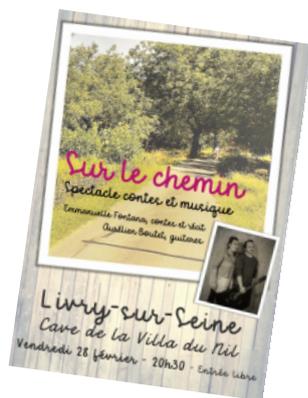
Alors que tout avait bien commencé le 28 février par une soirée à la cave de la Villa du Nil quasi comble lors de laquelle Emmanuelle nous narrait sur le mode humoristique ses aventures sur le chemin de Compostelle, accompagnée à la guitare par Aurélien, et que les réservations pour la Saint-Patrick prévue le 21 mars affichaient complet, le coronavirus est venu compromettre brusquement la suite du programme : annulation de la Saint-Patrick, suppression des autres soirées prévues, théâtrales entre autres, pas de méchoui cette année, ni de fête de la musique, et suspension des locations de la cave bien entendu. Quant au Bric-à-brac en septembre, rien ne permet d'affirmer à l'heure actuelle qu'il pourra avoir lieu ! Ce sera donc une année quasi sans activités.

En attendant des jours meilleurs, le Comité d'animation est partenaire de l'Aljec et de la mairie dans l'opération

« confection de masques » et est prêt à participer à toute initiative qui permettrait d'apporter un peu d'éclaircie dans la monotonie du quotidien confiné.

D'autre part, conjointement avec la municipalité et les autres associations, le Comité d'animation commence à réfléchir à la manière dont l'ensemble des Livryens pourraient se réunir pour marquer de façon festive la fin du confinement et le retour à une vie « normale ».

A bientôt, dès que possible, pour vivre à nouveau de bons moments ensemble.



Ph. B.



## ► ALJEC L'atelier Image

Au cours de cette année, plusieurs scénarii ont été élaborés, mais les tournages n'ont pas pu avoir lieu pour cause de mauvais temps ou par manque d'acteurs et de figurants et d'année écourtée. Ils seront remis à l'ordre du jour dès la rentrée de septembre.

Une rencontre interclub ainsi qu'une exposition photos étaient également prévues, mais elles ont dû être annulées en raison du confinement. Les dates seront à déterminer en fonction du calendrier des activités de l'ALJEC.

L'Atelier Image sera présent au forum des associations.

A. K.

## ► Associations La saison des assemblées

Janvier, février et mars sont souvent les mois des assemblées générales dans nos associations. Bilans moral et financier, élections de bureaux, appel aux bénévoles sont au programme. De

nombreux projets étaient prévus mais ils ne pourront avoir lieu cette année, ce n'est que partie remise !

E.D.



ALJEC



Livry Environnement



ARVAL

## ► ARVAL

## Les vigneron masqués



La vigne a été palissée, binée, et rognée par une quinzaine de bénévoles respectant les distances et portant le masque... mais c'est au moment de l'apéritif convivial clôturant la séance que le port du masque a montré ses limites !

A raison d'une personne par rang il est facile de travailler à la vigne en gardant ses distances et tous les travaux nécessaires ont pu être menés depuis le début de l'année par les vigneron de l'Arval dont le covid-19 n'a altéré ni l'entrain ni la bonne humeur.



## Mise en bouteille

Avec plus de six semaines de retard dues au confinement, la mise en bouteilles du cru 2019 du Clos des Pierrottes a pu avoir lieu le mercredi 20 mai. Une dizaine de membres de l'ARVAL, masqués comme il se doit, se sont retrouvés au chai pour mettre un point final à la saison passée. La production se monte à 204 bouteilles d'un vin tout à fait acceptable qui sera réparti entre les adhérents à jour de leur cotisation.

Pour mémoire et pour illustrer l'influence des conditions climatiques sur la culture de la vigne, rappelons que la production avait été médiocre en 2016, inexistante en 2017 à cause du gel, alors qu'en 2018 plus de 550 bouteilles avaient été mises en cave.

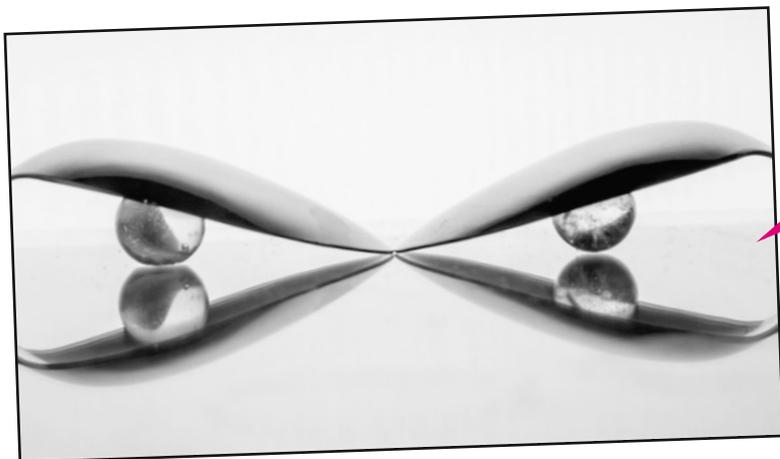
Pour ce qui est de la future récolte 2020, la vigne est pour l'instant superbe, chargée d'embryons de grappes nombreux, et devrait, si les cieux sont favorables, offrir une belle récolte.



## ► Talents livryens

### Qu'ont-ils fait pendant le confinement ?

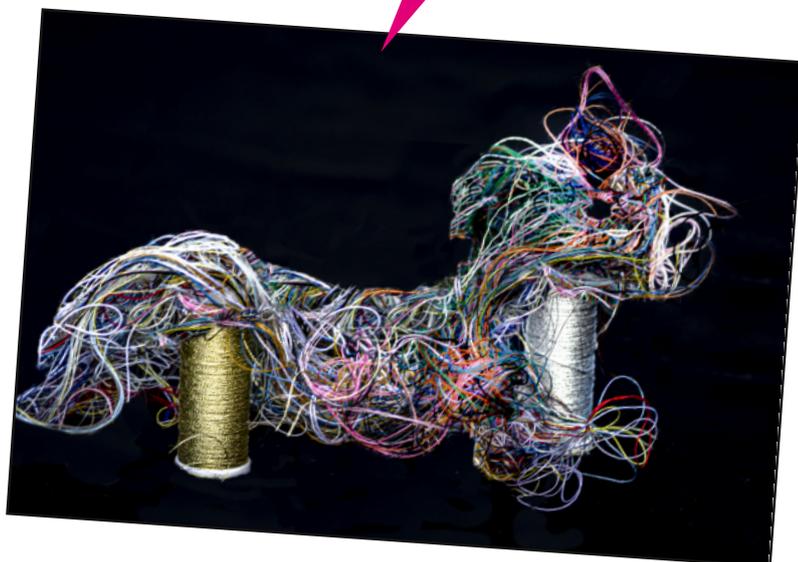
Beaucoup d'entre nous ont lu, jardiné, télétravaillé, fait l'école à la maison... et certains ont laissé libre cours à leur talent ! En voici quelques exemples :



55 jours de confinement et 55 photos !  
Jeu de symétrie et de transparence par  
Roger Baert

Un peu de fils et beaucoup  
d'imagination... résultat un petit chien  
pour échapper au quotidien !  
Annie Kriz

Et non ce n'est pas une photo mais bel et  
bien un dessin... fascinant non ?  
Juline Ducat



L'équipe de réanimation de l'hôpital de  
Melun porte les calots cousus par  
Elisabeth Valembois



#### Mairie de Livry-sur-Seine

tél : 01 60 68 25 83

courriel :

[mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr)

site internet : [www.livry-sur-seine.fr](http://www.livry-sur-seine.fr)

site de l'agglomération

Melun Val de Seine :

[www.melunvaldeseine.fr](http://www.melunvaldeseine.fr)

Imprimé par Imprilith, 77310 Pringy